



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL :
**la Formation Spéciale, la nouvelle instance
indispensable est installée.**
**Une instance représentative des élections
professionnelles.**

**Une instance qui traite des conditions de travail, qui analyse les fiches RSST.
Une instance qui responsabilise l'employeur.**

**La première Formation Spéciale Santé Sécurité au Travail F3ST du CSA-SD 37 s'est réunie le
11/04/2023**

Etaient présents pour la FSU37 : Christophe PERCHER, Sophie METZINGER, Agnès MEROUANE, Valérie SOUCHET, Julie LAUSIN, Françoise CLEMENT, Anne GRANDET

IA-DASEN, MF Egiole Inspectrice Santé et Sécurité du rectorat, Evelyne RAMEAU conseillère de prévention DSDEN37

Cette instance est une émanation du CSA-SD et remplace le CHSCTD.

Suite aux élections professionnelles de décembre 2022, la FSU37 est toujours majoritaire avec 5 sièges sur 10 (4 FO, 1 UNSA)

La FSU37 a demandé de nouveau l'abandon de la réforme des retraites contre laquelle luttent les personnels depuis trois mois.

Elle a dénoncé les conditions de travail telles qu'elles conduisent les personnels à rédiger de plus en plus de fiches RSST, plus d'une centaine à étudier aujourd'hui dont une majorité porte sur les élèves TCC ou des relations difficiles avec les chefs d'établissements.

LA FSU37 OBTIENT UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ELEVES TCC

La FSU 37 a demandé et obtenu la réunion d'un groupe de travail sur le sujet des élèves qui mettent à mal les équipes enseignantes. M. l'IA a précisé qu'en parallèle, les IEN et les CPC se réuniront pour travailler sur ce sujet.

Règlement intérieur de la Formation Spéciale

La FSU37 a demandé à nouveau le respect par le DASEN de la réglementation et du cadre démocratique. Il en va du respect du résultat des élections professionnelles et donc du choix de l'ensemble des personnels. Le nombre de titulaires siégeant dans cette instance est corrélé à ces résultats et reflète le vote des personnels.

5 réunions de la FS-SST seront organisées par an.

LA FSU37 DEMANDE UN.E REFERENT.E SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La FSU37 a demandé que soit désigné-e un-e référent-e départemental-e VDHAS (Acte de violence, discrimination, harcèlement, agissements sexistes et sexuels) au sein de la formation spéciale avec un moyen d'heures dédié. Les autres syndicats n'ayant pas soutenu cette demande, elle sera soumise au vote lors d'une prochaine séance.

La FSU37 a également demandé que le secrétaire de la FS-SST soit averti aussitôt qu'un DGI (danger grave et imminent) est rédigé et signalé. Comme le prévoit la réglementation, un DGI doit être suivi par

une enquête ou la réunion de la FS-SST. Cela sera précisé dans le règlement intérieur.

LA FSU37 REPREND LE SECRETARIAT DE CETTE INSTANCE

Christophe PERCHER (FSU enseignant des écoles) est élu par les représentants des personnels secrétaire de la formation spéciale SST et Julie LAUSIN secrétaire suppléante (FSU enseignante en lycée). Aucune autre organisation n'a proposé un candidat à cette mission extrêmement importante pour son fonctionnement. La FSU37 assumera à nouveau cette responsabilité dans l'intérêt des personnels et pour les défenses de leurs droits. La FSU37 dénonce les situations et accompagne les collègues pour leur protection et leur défense. La FSU37 veut aller plus loin par ce secrétariat et veut impulser les plans de préventions qui apportent des solutions aux situations signalées dans les fiches RSST.

La FSU 37 a rappelé la nécessité de travailler le plan de prévention départemental. Les fiches RSST doivent déboucher sur des actions de prévention.

Les fiches RSST étant tellement nombreuses et l'ordre du jour de la FS-SST ne permettant pas de les traiter lors de cette séance, le DASEN a proposé de sélectionner quelques fiches. La FSU37 a souhaité que toutes les fiches RSST soient présentées en séance de la formation spéciale.

M. l'IA accepte cette proposition : deux réunions traiteront des fiches : jeudi 4 mai pour les fiches RSST 1er degré et mardi 9 mai pour les fiches RSST 2nd degré.

Avec le nombre croissant de fiches, il conviendra de trouver une solution pour les traiter efficacement (réunions supplémentaires par exemple), pour avoir le temps d'aborder d'autres actions d'importance.

La DSDEN sera prochainement installée à Tours Nord, le déménagement se fera tout au long du mois de mai. Face à cette modification importante pour le travail de plus de 100 personnes, la FSU37 a demandé qu'une visite réglementaire de la FS-SST soit programmée sur le nouveau site.

L'IA37 a obtenu l'accord de recruter 10 contractuels pour le 1er degré pour pallier au manque de remplaçants.